

# Givors<sup>le</sup> Givordin

LE MAGAZINE D'INFORMATION DES GIVORDINES ET DES GIVORDINS

n°4 • avril 2021

 givors.fr



## UN PACK POUR SOUTENIR LA JEUNESSE GIVORDINE

P.8

6

Retour sur le conseil  
municipal du 25 mars

11

Service public :  
mise en place du pré-paiement

21

Patrimoine :  
le canal de Givors

# CE MOIS-CI DANS LE GIVORDIN



## 3 | ÉDITO

L'édito du maire

## 4 | L'ACTU EN BREF

Label « Cité éducative »  
Élections régionales  
En coulisse : préparation de la fête du sport  
Une navette gratuite  
Vrac : « bien manger sans se ruiner »  
#changerlesrègles  
Collecte de pain rassis  
Prochaine collecte de sang

## 6 | CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur le conseil municipal du 25 mars

## 8 | DOSSIER

Un pack pour soutenir la jeunesse givordine

## 10 | MOBILISATION

Retour en images sur la journée internationale des droits des femmes

## 11 | SERVICE PUBLIC

Mise en place du pré-paiement

## 12 | LE PORTRAIT DU MOIS

Dominique Durand

## 13 | À VOTRE SERVICE

Des permanences pour vous accompagner  
Rénover son habitat

## 14 | ENVIRONNEMENT

Des poules et des graines  
Place aux composteurs  
D'incroyables comestibles !  
Jardins... à partager !  
Travaux d'élagage

## 16 | COVID-19

Informations pratiques

## 17 | ZOOM SUR

Échanges internationaux  
Conseils de printemps  
Cérémonie du 19 mars  
Tarifs funéraires  
Stimultania : défi photographique  
Dispositif « Garantie Jeunes »  
Petits déjeuners gratuits à l'école

## 20 | CULTURE

Ils se réinventent : le conservatoire

## 21 | PATRIMOINE

Le canal de Givors

## 22 | AMÉNAGEMENTS

Zoom sur les chantiers

## 24 | ÉTAT CIVIL

Naissances  
Décès  
Nécrologie : Serge Michalet

## 25 | INFOS PRATIQUES

## 26 | TRIBUNES POLITIQUES

## ERRATUM

Deux erreurs se sont glissées dans le dernier numéro du Givordin :

➔ p. 11, Gisèle Halimi est décédée le 28 juillet 2020 et non 1980.

➔ p. 12, dans l'article concernant les élections, la décision de l'appel vient suspendre la décision du Tribunal administratif et non du Conseil d'État.

Toutes nos excuses !

## LE GIVORDIN

### Directeur de la publication :

Mohamed Boudjellaba

### Direction de la communication :

Ingrid Coddeville

✉ communication@ville-givors.fr

☎ 04 72 49 18 18

### Rédaction et contribution :

Alexis Bercy, Ingrid Coddeville, Jacques Del Pino, Patrick Veyrand.

**Création graphique de la maquette & mise en page :** Julie Espana

**Photos :** Jacques Del Pino, D.R.

### Fabrication :

Public Imprim@  
12 Rue Pierre Timbaud à Vénissieux

### Distribution :

Mairie de Givors  
☎ 04 72 49 18 18



# CHÈRES GIVORDINES, CHERS GIVORDINS,

**Voilà plus d'un an que notre pays est confronté à une crise sanitaire inédite**, particulièrement violente et qui a endeuillé de nombreuses familles. Je tenais à apporter mon soutien à toutes celles et tous ceux qui ont subi la perte d'un proche et leur dire que mes pensées les plus sincères les accompagnent dans cette épreuve.

Face à l'accélération de l'épidémie ces dernières semaines, un confinement a été mis en place dans le Rhône, et la fermeture des écoles, collèges et lycées a été décidée à partir du 6 avril.

Je sais que la fermeture des établissements scolaires est difficile pour nombre d'entre vous. Je souhaite que celle-ci soit la plus courte possible pour ne pas mettre en péril la réussite éducative de nos enfants.

La solidarité qui traverse notre Ville doit rester plus vive que jamais. C'est pour cela que nous avons augmenté de plus de 11% le budget du CCAS, et porté le soutien à nos associations à 1 million d'euros. C'est pour cela que la réserve civique givordine poursuit son action et je tiens à en remercier vivement les bénévoles engagés. C'est pour cela que nous continuons à accueillir les enfants des personnels soignants, en première ligne depuis de longs mois.

Chères Givordines, chers Givordins, nous avons besoin de liberté, d'ouverture, de culture, de sport, de fêtes, de lien et de partage. Pour cela, il faut accélérer la campagne de vaccination. À Givors, la salle Roger Tissot est disponible et ouvrira dès que des doses arriveront.

En attendant, tous ensemble, soyons prudents et solidaires !

**Mohamed Boudjellaba,  
maire de Givors**



**" LA SOLIDARITÉ  
QUI TRAVERSE  
NOTRE VILLE DOIT  
RESTER PLUS VIVE  
QUE JAMAIS. [...] LA  
RÉSERVE CIVIQUE  
GIVORDINE POURSUIT  
SON ACTION ET  
JE TIENS À EN  
REMERCIER VIVEMENT  
LES BÉNÉVOLES  
ENGAGÉS "**

## ÉDUCATION

## LABEL "CITÉ ÉDUCATIVE" : POUR DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES



La Ville de Givors fait de l'éducation et de la jeunesse ses priorités. Préparer l'avenir se fait dès aujourd'hui, en donnant des moyens à nos établissements scolaires. C'est pourquoi une candidature a été déposée, en lien avec Grigny, pour le dispositif « Cité éducative » proposé par le ministère chargé de la Ville et celui de l'Éducation nationale. Cette candidature a été retenue le 29 janvier dernier.

Afin de finaliser le processus de labellisation, le Conseil municipal du 25 mars 2021 a validé le dossier présenté. La Cité éducative, dispositif construit à partir du terrain et pour le terrain, est une chance pour tous les établissements scolaires de notre territoire. Sa dotation, qui devrait être d'environ 300 000€ par an pour notre ville, se veut complémentaire des dispositifs existant ou à renforcer.

## ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les élections des conseillers régionaux devraient se dérouler les 13 et 20 juin. Pour pouvoir voter il faut avoir la nationalité française, être âgé de 18 ans, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur une liste électorale.

**Vous avez jusqu'au 7 mai pour vous inscrire sur les listes électorales** ou signaler un changement de domicile.

**Réalisez vos démarches en ligne sur [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47) ou sur rendez-vous auprès du service état civil de la mairie de Givors (04 72 49 18 18)**

## SPORTS

## ENCOULISSE : PRÉPARATIFS DE LA FÊTE DU SPORT

La crise sanitaire a bousculé les pratiques sportives et l'organisation des événements mais la ville de Givors espère bien pouvoir organiser le samedi 19 juin, la fête du sport. Loïc Mezik adjoint délégué au sport et à la jeunesse, Grégory d'Angelo conseiller municipal, les services municipaux et les associations sportives se sont rencontrés pour préparer cette belle journée festive. Réunir les acteurs, promouvoir le sport féminin, valoriser l'engagement des dirigeants sportifs et le bénévolat, voici les grands objectifs de l'événement dont la programmation sera diffusée prochainement.



## MOBILITÉS

## TRANSPORTS SCOLAIRES : ENTRE MONTROND ET JOLIOT-CURIE, C'EST GRATUIT !

La jeunesse et l'éducation sont, depuis le début du mandat du maire, Mohamed Boudjellaba, deux sujets particulièrement étudiés faisant l'objet de diverses actions concrètes.

Votée lors de la séance du conseil municipal le 25 mars dernier, la gratuité de la navette entre le plateau de Montrond et le groupe scolaire Joliot-Curie, interviendra à la rentrée de septembre 2021.

Il s'agit du seul transport scolaire affrété par la Ville, et la décision de le rendre gratuit engendrera une perte de recettes de 2000 euros pour la commune. Le label « Cité éducative », la végétalisation des cours d'école, la prime aux bacheliers, la prise en charge de 50% de l'abonnement SNCF-TCL... sont autant d'autres mesures allant dans le sens des orientations fixées par les élus.



### CONSOMMATION DURABLE

## VRAC : " BIEN MANGER SANS SE RUINER "

L'association VRAC (Vers Un Réseau d'Achat en Commun) favorise le groupement d'achats dans les quartiers prioritaires pour favoriser l'accès à des produits issus de l'agriculture paysanne, biologique, équitable à des prix bas, tout en étant responsable de sa consommation. Avec l'initiative des services de la ville et du centre social des Vernes pour intégrer le réseau national VRAC, un groupement existe désormais à Givors.

Pour toute information, adhésion au dispositif et commande : contactez le ☎ 04 72 24 14 66 ou ✉ [vrac.givors@gmail.com](mailto:vrac.givors@gmail.com)

## #CHANGERLESRÈGLES : UNE BOÎTE À DONNS EN MAIRIE

En France, **2 millions de femmes souffrent de précarité menstruelle** et manquent de produits d'hygiène intime, provoquant ainsi des troubles physiques et psychologiques. La ville de Givors s'associe à la démarche solidaire de l'association « Règles Élémentaires » et met à disposition à l'accueil de la mairie, une boîte à dons de produits d'hygiène intime (serviettes, protège-slips, tampons, cups, culottes menstruelles...) non périmés, neufs et emballés individuellement.

**Merci pour vos dons !**

### ENVIRONNEMENT

## DONNER UNE SECONDE VIE AU PAIN RASSIS

Pour sensibiliser les enfants à la solidarité et à l'environnement, l'école maternelle Louise Michel participe jusqu'au 15 mai au concours « Ecoloupoule ». L'objectif : collecter du pain rassis pour être distribué aux éleveurs d'animaux locaux. Une belle initiative solidaire mais aussi pédagogique pour sensibiliser aux bons gestes écoresponsables.

Vous désirez participer ? Rapportez votre pain dur à l'école maternelle Louise Michel, aux jours d'école et heures d'entrée et de sorties de classe.

### SANTÉ

## SAUVEZ DES VIES EN DONNANT VOTRE SANG

Chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce aux dons de sang. N'importe qui peut un jour en avoir besoin, donner son sang est aussi un acte citoyen. La prochaine collecte organisée par l'Établissement Français du Sang a lieu le 3 mai à la Maison des fêtes et des familles Roger Tissot. Les rendez-vous se prennent dès le 15 avril sur [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

Les collectes sont effectuées en toute sécurité, dans le respect des règles sanitaires.

Lundi 3 mai 2021 à la Maison des fêtes et des familles Roger Tissot, 53 Rue Honoré Petetin à Givors





# PRÉPARER L'AVENIR DE NOTRE VILLE

La dernière séance du conseil municipal s'est déroulée le 25 mars. Une trentaine de délibérations ont été débattues avec une grande partie consacrée au vote du budget 2021. Plusieurs sujets autour des actions de soutien aux familles, de l'accompagnement de la jeunesse ou encore de l'amélioration du cadre de vie ont été votées lors de ce débat de plus de 5h.

## UN BUDGET AMBITIEUX

C'est non sans « fierté », a indiqué le Maire Mohamed Boudjellaba, que la majorité a présenté au conseil municipal mais aussi à l'ensemble des Givordines et des Givordins son budget 2021, qui permettra de poursuivre la réalisation des 108 engagements du mandat. Un budget que le Maire a qualifié d'ambitieux en tous points, avec près de 13 millions d'euros d'investissements, un niveau de dépenses d'équipement inédit depuis 2014.

### ON QUALIFIE CE BUDGET DE :

- **Responsable**, actant la stabilité des taux d'imposition ;
- **Démocratique**, avec la mise en place d'un budget participatif ;
- **Solidaire**, avec l'augmentation du budget du CCAS ;
- **Éducatif** et tourné vers la jeunesse, avec le déploiement de nouveaux dispositifs ;
- **Favorable** au dynamisme de la vie associative ;
- **Volontariste** pour l'apaisement de notre ville ;
- **Attentif** à la santé des Givordines et des Givordins, avec des investissements importants prévus pour réaliser une Maison de santé pluriprofessionnelle dans les anciens locaux de la CPAM ;
- **Engagé** pour la qualité de l'alimentation, avec un nouveau marché de restauration plus coûteux pour la Ville mais sans augmentation des tarifs pour les familles ;
- **Exemplaire** sur le plan énergétique, avec la réhabilitation énergétique des bâtiments ;
- **Sportif**, avec les études pour la rénovation d'Anquetil, l'installation prochaine d'un Skate Park et la pose d'un Street Workout ;
- **Culturel**, à travers le lancement d'études pour un chantier médiéval dans le château Saint-Gérald et une programmation ambitieuse dès la fin de la crise sanitaire.

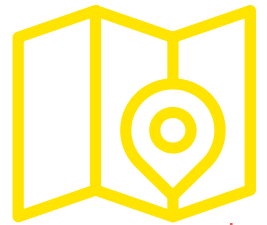
### EN QUELQUES CHIFFRES :

- **13MD'€** d'investissement
- **+ 11%** pour le budget du CCAS
- **100 000€** pour accompagner la jeunesse
- **1MD'€** pour accompagner les associations
- **+ 50%** d'effectifs à la police municipale
- **100 000€** pour la rénovation énergétique
- **+ 40%** du budget pour la qualité de l'alimentation de la restauration scolaire et 0€ en plus pour les familles

" CE BUDGET QUI VOUS EST PRÉSENTÉ EST À L'IMAGE DE NOTRE MANDAT, QUI SE VEUT **ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL** ET QUI RÉPOND À L'URGENCE DU PRÉSENT ET AUX BESOINS POUR **PRÉPARER L'AVENIR**. GIVORS A BESOIN DE DYNAMISME ET D'INVESTISSEMENT "

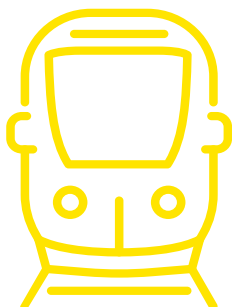
MOHAMED BOUDJELLABA,  
MAIRE DE GIVORS

## DYNAMISER L'ÉCONOMIE



La ligne directrice en matière d'économie a été clairement rappelée lors de ce conseil, le dynamisme de Givors passe aussi par **l'accueil des entreprises et la création d'emplois** pour les Givordines et les Givordins.

La majorité œuvre conjointement avec ces entreprises qui souhaitent s'installer sur le territoire et pour lesquelles des réponses concrètes sont apportées. C'est ainsi que le Conseil municipal a approuvé la cession d'un terrain situé chemin de la Lône à une entreprise spécialisée dans la fibre optique. Cette installation prochaine de cette société extrêmement dynamique, dans un secteur en plein développement, dirigée par un Givordin, permettra de créer des dizaines d'emplois supplémentaires sur notre territoire !



## POUR UN DÉVELOPPEMENT MASSIF DE L'OFFRE FERROVIAIRE

Le dernier point à l'ordre du jour de cette séance fut présenté par le Maire de Givors proposant au conseil municipal d'émettre le vœu de **développer rapidement et massivement l'offre ferroviaire** dans notre Ville, aussi bien pour le transport des voyageurs que pour le fret.

Une plateforme logistique de l'entreprise « La Vie Claire », plateforme actuellement située à Montagny en bordure de la RD386, sera prochainement installée au 95 avenue Berthelot à Grigny. **Cette nouvelle implantation est bénéfique pour l'activité économique** et doit donc être soutenue. Mais force est de constater qu'elle accentuera nuisances et pollutions, particulièrement sur la rue Honoré Petetin et aux entrées et sorties d'autoroute.

*« Si l'implantation d'une activité économique à proximité de la commune est bénéfique du point de vue de l'emploi et de la vitalité économique du territoire, elle doit nécessairement s'accompagner d'une démarche plus écoresponsable en matière de transport car il en va de la préservation de la santé des Givordines et des Givordins ».*

C'est ainsi que le conseil municipal a demandé à la Région Auvergne-Rhône-Alpes de **procéder au raccordement de la plateforme logistique de l'entreprise La Vie Claire au réseau ferré**, ce qui permettra le transport de marchandises grâce au système de fret ferroviaire et d'ainsi **réduire le nombre de camions**. Également, que la flotte de camions de la Vie Claire, enseigne qui rappelons-le est une entreprise de distribution spécialisée dans la vente de produits biologiques, soit constituée de véhicules électriques ou fonctionnant à l'aide de biocarburants, pour le bien-être des Givordines et des Givordins.

Souhaitons que ce vœu voté par le conseil soit entendu et que l'ensemble des acteurs économiques veillent à ce que leur activité puisse être plus responsable en matière de propositions alternatives à la mobilité.



Retrouvez l'intégralité de la séance du conseil municipal du 25 mars sur la chaîne **Youtube** de la ville.



# UN PACK POUR SOUTENIR LA JEUNESSE GIVORDINE

**L'avenir passe inévitablement par la jeunesse. Et c'est elle que la Ville a souhaité aider à travers cinq actions principales visant à l'autonomie des jeunes, à faciliter les mobilités et à encourager la poursuite d'études.**

**A**ccompagner les jeunes vers l'âge adulte, les aider à prendre leur autonomie et à bâtir leurs projets : tels sont les objectifs de l'équipe municipale. Afin de les atteindre, un « pack jeunesse » a été soumis au vote du Conseil municipal le 25 mars dernier, et sera opérationnel dès ce mois d'avril.

Ce pack « jeunesse » a été pensé comme un contrat liant les jeunes à la Ville. Son rôle sera financier pour certaines thématiques. Il s'agira aussi d'engager les jeunes dans la vie de notre cité, en leur proposant des actions bénévoles en contrepartie de l'aide apportée.

Ce Pack jeunesse, appelé à évoluer en fonction des besoins, comprend, pour ses premiers pas, cinq actions principales.

## **1 - Prise en charge de 50 % de l'abonnement au transport scolaire sur l'axe Lyon - Saint-Etienne**

Les étudiantes et les étudiants de notre ville sont souvent économiquement fragiles. Ce sont pourtant eux qui sont

dans l'obligation d'avoir un double abonnement (SNCF + transports en commun) afin de se déplacer dans le cadre de leurs études. Bus, train et métro : voilà leur quotidien en termes de mobilités.

Ainsi, face à cette injustice et dans l'attente de la tarification unique, la Ville a décidé de prendre en charge 50% des abonnements aux transports des étudiants de 18 à 25 ans. L'objectif est d'alléger le budget mobilités pour nos jeunes et de faciliter leur poursuite d'études !

## **2 - Aide à l'installation dans un logement**

Sur proposition de la majorité, le conseil municipal a également décidé d'aider l'installation des jeunes dans un logement, bien entendu situé à Givors.

Cette aide facilitera ainsi la décohabitation et à permettra à nos jeunes de prendre leur autonomie. Elle prend la forme d'un prêt destiné à couvrir les dépenses liées à un emménagement (mobilier, électroménagers, dépôts de garantie, frais d'agence, etc.).



**Vous pourrez retrouver toutes les infos pratiques** et les conditions d'accès aux aides du « Pack jeunesse » sur [givors.fr](http://givors.fr) ou en contactant le service jeunesse au **04 72 49 18 18**



### 3 - Aide au permis de conduire et à la conduite accompagnée permis B

Le permis de conduire est un atout incontestable pour l'emploi ou la formation des jeunes. Mais là aussi, il s'agit d'une dépense significative pour les jeunes ou leur famille. La Ville a donc décidé de les aider à hauteur de 150 euros.

### 4 - Prime aux bacheliers

Les bacheliers givordins auront désormais une double récompense, celle générée par leur travail et une seconde grâce à une prime de la ville. En valorisant ainsi le travail scolaire, la Ville souhaite encourager les bacheliers à poursuivre leurs études et à approfondir leur formation, pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Tous les baccalauréats sont concernés : général, professionnel et technologique. La prime attribuée sera pondérée de la manière suivante : obtention du baccalauréat sans mention, 30 euros. Les mentions « assez bien » seront récompensées de 50 euros, « bien » de 100 euros, « très bien » de 150 euros.

### 5 - Aide à la formation BAFA

Le BAFA est un examen incontournable pour les métiers de l'animation, qui constituent souvent un débouché important pour travailler pendant l'été et financer ainsi des études. Mais son coût élevé d'environ 1 000 euros contraint de trop nombreux jeunes givordins à renoncer. Là aussi, la Ville souhaite agir et propose donc un accompagnement financier à hauteur de 100 euros, pour le stage de base et de 50 euros, pour le stage d'approfondissement.



**100 000 € : c'est le budget consacré par la Ville au pack jeunesse.**

Un engagement important qui est un véritable investissement pour l'avenir de Givors, pour donner de l'autonomie aux jeunes Givordines et Givordins, et les accompagner dans leur insertion sociale et professionnelle.



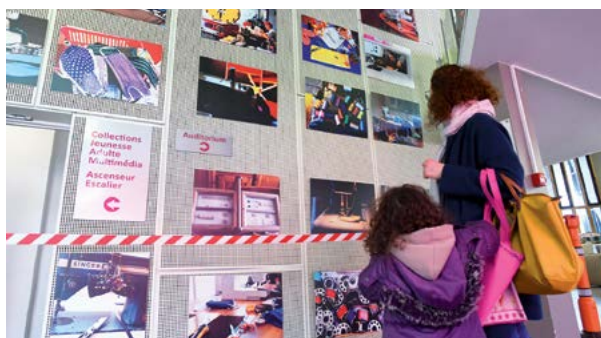
## DES AIDES COMPLÉMENTAIRES

Le « pack jeunesse » a été pensé comme un outil complémentaire aux aides et offres existantes.

- ➔ Les jeunes Givordines et Givordins pourront également bénéficier du dispositif municipal « **Mon premier emploi** » qui vise à offrir une première expérience professionnelle et aide à construire un projet d'avenir.
- ➔ D'autres dispositifs sont également proposés par la Mission Locale, comme la **Garantie Jeunes**, qui offre une aide financière et prend la forme d'un contrat permettant d'accompagner les jeunes entre 16 et 25 ans en situation de précarité.
- ➔ À noter que la Métropole de Lyon a également voté la mise en œuvre du **Revenu de Solidarité Jeunes (RSJ)**, qui concernera entre 1500 et 2000 jeunes sur le territoire métropolitain, dont des Givordines et Givordins.

# RETOUR EN IMAGES : JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Ce mois-ci, *Le Givordin* vous propose de revenir en images sur le 8 mars dernier et plus précisément sur trois événements marquants organisés lors de cette journée pour les droits des femmes.



## "MASQUES & VOUS", L'EXPOSITION QUI MET À L'HONNEUR L'ENGAGEMENT DES GIVORDINES

Le travail artistique de Jacques Del Pino, photographe de la ville, rend hommage à toutes ces femmes qui se sont mobilisées, investies pour la réalisation de masques en tissus lors du premier confinement inédit en raison du Covid-19, et marqué par l'absence de masques. Une mise en valeur du travail de couture de toutes ces femmes dans leur lieu d'habitation, quel que soit leur âge, leur origine, leur culture, toutes réunies pour la même cause.

Un livret photographique reprenant toutes les photos aurait dû être remis à chaque couturière lors d'une rencontre le 27 mars avec les élus municipaux, malheureusement en raison du contexte sanitaire, l'événement a dû être reporté.

L'exposition composée en deux espaces est toujours visible à la médiathèque jusqu'au 30 avril 2021.



## PROMOUVOIR LA PLACE DES FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC

Mohamed Boudjellaba, maire de Givors, a dévoilé symboliquement et en présence de plusieurs élu(e)s, une plaque portant le nom de Gisèle Halimi qui, par ses combats, aura contribué de manière décisive au progrès des droits des femmes. Lors du dernier conseil municipal du 25 mars dernier, une délibération visant à donner le nom d'avenue Gisèle Halimi à l'actuelle avenue Lénine a été votée et adoptée.



## ÉCHANGER AUTOUR DE LA PLACE DE LA FEMME, DE L'HOMME, DANS NOTRE SOCIÉTÉ

Dans le cadre de la journée du 8 mars, la Mission Locale en partenariat avec Stimultania et le CIDFF (centre d'information sur les Droits des femmes et des familles) ont organisé un atelier avec les jeunes inscrits dans le dispositif Garantie Jeunes. Les jeunes ont été invités à débattre et à s'exprimer de manière libre sur des notions liées à la place de la femme, de l'homme, à leur rapport au corps, aux apparences, aux relations humaines.



© Freepik

**En mettant en place le prépaiement, la Ville de Givors a souhaité faciliter les démarches des usagers et alléger la gestion administrative. La mise en place du prépaiement a été soumise au vote du Conseil municipal le 25 mars dernier.**

Désormais, le paiement de nombreux services municipaux pourra être effectué par les familles directement en ligne, sur le portail de télé-services mis en place par la Ville. Les familles sans accès aux outils numériques seront reçues par des agents de la Maison des Usagers. Le paiement se fera en amont du service et permettra de valider une réservation.

Ce nouveau système, qui s'appliquera pour le paiement de la cantine mais aussi pour les activités périscolaires, sera plus simple pour les familles et leur donnera une meilleure visibilité sur les réservations. Il permettra également à la Ville de mieux anticiper les présences et les absences. À la cantine par exemple, il sera utile pour calculer au plus juste le nombre de repas nécessaires, et ainsi lutter contre le gaspillage alimentaire.

Le système de prépaiement, en permettant d'anticiper les réservations, donnera la possibilité de mieux accompagner les familles en difficultés. En effet, avec le prépaiement, un usager présentant un retard de paiement devra régulariser sa situation avant de pouvoir procéder à toute nouvelle

réservation. Dans ces situations, un accompagnement spécifique par le CCAS, dont le budget a justement été augmenté de 11%, sera proposé, afin qu'aucun enfant ne soit pénalisé et que la cantine scolaire ou les activités périscolaires soient accessibles à toutes les bourses.

Si le moyen de paiement change, les tarifs ont quant à eux été maintenus à leur niveau, et échelonné selon le quotidien familial. Ainsi, la dépense s'échelonne de 0,7 euro à 4,90 euros pour les familles, avec une prise en charge de la commune comprise entre 94,3 % et 60,1 % du coût total du repas.

## **i** INFOS PRATIQUES

Le prépaiement sera proposé aux familles **avant la fin de l'année scolaire 2021** pour une première étape de mise en place.

**Pour toute information, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Maison des Usagers.**



# DOMINIQUE DURAND

**L'ŒIL BIENVEILLANT  
POUR LA PROPRETÉ DE NOTRE VILLE**

**C**e sont sans doute les agents les plus connus de la ville. Les agents de la propreté, dont le travail est quelquefois ingrat, nettoient quotidiennement rues et quartiers. Et leur travail n'est malheureusement pas toujours respecté.

La propreté est l'un des domaines les plus visibles dans une ville. À Givors, comme ailleurs, cette question est donc particulièrement sensible et exige un engagement quotidien de tous les agents, au service de la population, et pour éviter que les incivilités de quelques uns ne gâchent le cadre de vie de toutes et tous.

Dominique Durand est le responsable du service propreté. Chaque jour, ses agents débutent très tôt leur journée à 6h « pour donner l'aspect le plus propre possible » aux habitants à leur réveil. Trois sont affectés aux Vernes et aidés par un véhicule haute-pression qui

aspire tout ou presque. Les deux agents affectés au centre-ville sont notamment en charge des parcs. Deux autres veillent sur le secteur de Curie-Montrond.

Le samedi, la Métropole propose désormais une tournée supplémentaire de ramassage des ordures ménagères au centre-ville. « *Cela se ressent le lundi matin* » constate Dominique Durand.

Le service vit aussi en fonction des saisons. Ce sera bientôt le temps du désherbage, manuel ou mécanique, évidemment sans utilisation de pesticides.

La Ville a également créé une brigade dont le but est d'éliminer rapidement les sacs poubelles restés au sol, mais pas uniquement. Plusieurs quartiers sont propices aux décharges sauvages, Bans bien sûr mais la campagne aussi, notamment à St-Martin de Cormas. Le service intervient le plus rapidement possible. Un travail en bonne intelligence est fait avec les bailleurs et l'ensemble des partenaires. « *Avec la Covid-19 les gens mangent où ils peuvent et nous devons quelquefois passer trois fois au même endroit dans une journée* ». Autre mission importante, faire remonter aux services les casses ou les dégradations.

**" JE FÉLICITE LES AGENTS POUR LEUR TRAVAIL QUELQUEFOIS INGRAT ET LEUR PROFESSIONNALISME. ILS SONT AUSSI DES AMBASSEURS ET VÉHICULENT LE MESSAGE DE LA VILLE POUR LA PROPRETÉ ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT "**

**ACCOMPAGNEMENT**

# SERVICES ET ASSOCIATIONS VOUS ACCOMPAGNENT

Pour vous aider dans vos démarches du quotidien, pour résoudre des situations complexes ou dans des situations difficiles, la Métropole de Lyon, à travers les Maisons de la Métropole, les services municipaux ou encore les associations sont à votre disposition.



**Le CCAS vous accompagne**

Le centre communal d'action sociale accompagne les personnes en difficultés que ce soit pour des démarches administratives, aides facultatives, des secours d'urgence... Des ateliers d'informations et de prévention sont également proposés sur des thématiques variées. Avec 11% d'augmentation du budget du CCAS, la municipalité a souhaité mettre des moyens supplémentaires pour accompagner les Givordines et les Givordins.

☎ CCAS au 04 72 49 18 18

**Des associations caritatives mobilisées**

À Givors, de nombreuses associations oeuvrent à la solidarité et à l'accompagnement social. Les Restos du cœur, Secours populaire, Petits Frères des

Pauvres... viennent principalement en aide pour des besoins alimentaires mais aussi pour d'autres nécessités.

Des actions de partenariat sont aussi menées comme par exemple les ateliers avec les Séniors pour la confection de layette distribuée aux familles.

Retrouvez toutes les coordonnées des associations caritatives sur [givors.fr/solidarite](http://givors.fr/solidarite)

**Autres permanences**

**Consultation d'un avocat :**

Consultations juridiques gratuites tous les 1<sup>ers</sup> mercredis du mois (sauf en août) de 9h15 à 11h30 et sur rendez-vous.

☎ Accueil mairie de Givors au 04 72 49 18 18

**Emploi, accompagnement, informations : un stand au marché des Vernes**

Pour maintenir l'accompagnement et l'information aux habitants, la Ville et ses partenaires ont mis en place un stand « Informations aux Givordins ».

📍 Rendez-vous le jeudi au marché des Vernes

**Giv'Horizon :**

Permanences téléphoniques socio-juridiques dans le cadre du projet « Quartier Solidaire ».

**Sur rendez-vous :**

✉ [association@givhorizon.fr](mailto:association@givhorizon.fr) / ☎ 07 66 52 96 69

**LOGEMENT**

# ÊTRE ACCOMPAGNÉ POUR RÉNOVER L'HABITAT



Depuis plus de 70 ans Soliha Rhône et ALEC Lyon, œuvrent pour l'amélioration des conditions d'habitat des personnes modestes dans le Rhône.

La municipalité a souhaité faire appel à ces professionnels pour permettre aux habitants d'être accompagnés dans le montage des projets de rénovation énergétique ou d'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap et de les guider dans le panel d'aides possibles. Le conseil municipal a approuvé la signature de la convention de partenariat avec les deux associations.

Une permanence sur rendez-vous est désormais à votre disposition à la Maison de services au public (MSAP).

De plus, le vendredi 23 avril, un camion mobile aménagé et équipé sera présent sur le marché et vous permettra de

connaître les adaptations techniques possibles dans son logement pour y vivre plus longtemps en sécurité et plus confortablement.

Ce travail avec Soliha et l'ALEC offrira aussi à la ville une expertise pour la rénovation énergétique de ses bâtiments, et pour construire son propre dispositif d'aides qui seront proposées aux Givordines et aux Givordins dès 2022.

**Une prise de rendez-vous préalable est nécessaire en contactant le ☎ 04 72 49 18 34**

**Planning et informations détaillées sur [www.givors.fr](http://www.givors.fr)**



## QUI DE L'ŒUF OU DE LA POULE ?

**La Ville propose un peu de douceur dans cette période difficile avec, comme objectif, la préservation de l'environnement. Quand une grainothèque permet un troc de graines... Les poules pondeuses, elles, devront attendre un peu avant de gagner leur nouvelle maison.**

L'initiative de la Ville ne permettra pas de répondre à la fameuse question : « qui de l'oeuf ou de la poule ? ». Elle permettra cependant à 86 familles de manger leurs œufs quotidiens. Autant de foyers qui se sont inscrits pour bénéficier d'un don de deux poules pondeuses. Prévue le samedi 27 mars, la distribution a dû être reportée en raison de nouvelles mesures sanitaires. Une nouvelle date doit être définie.

Pour certains, c'est tout simplement le fait d'avoir des animaux qui a motivé leur choix. Mais derrière cette opération se cache une multitude de raisons. Participer à la sauvegarde des races anciennes, bénéficier du fumier, bienvenu pour la fertilité de la terre de votre jardin. Bien entendu, les déchets alimentaires éviteront la case « poubelle » pour se retrouver dans le poulailler. Le tout avec le respect de ses compagnes et les bons gestes qui seront dispensés à chaque nouveau propriétaire au moment de la distribution.

### Petite graine deviendra solidaire

Basée sur le mode du troc, une grainothèque en médiathèque invite la population à déposer des graines, non issues du commerce et à prendre, en échange, un sachet de semences proposé par un autre jardinier amateur. Cet échange favorise la réflexion sur la place et le rôle de la nature en ville, la manière dont chacun peut contribuer au verdissement de son cadre de vie et, ainsi, lutter contre le dérèglement climatique. L'occasion pour la nouvelle génération de jardiniers de se rencontrer. Les actions sont menées en partenariat avec les services municipaux, associations givordines, agriculteurs, apiculteurs locaux...

**Renseignements :  
médiathèque Max-Pol Fouchet.**

### RECYCLAGE

## REDONNEZ VIE À VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES

**Chaque habitant, dans quelque quartier que ce soit, peut s'improviser comme ambassadeur de recyclage** de ses déchets organiques.

La Ville de Givors a déjà mené plusieurs actions en ce sens, d'autres sont à venir pour installer des composteurs adaptés à chaque lieu.

Ce sont pas moins de 5 lombricomposteurs qui avalent et recyclent vos déchets alimentaires cité Yves Farge, Thorez-Canal et également aux Vernes où un équipement plus important est destiné à valoriser les biodéchets des marchés forains. Plus modeste, celui du jardin de la cité Jules Vallès n'en est pas moins ambitieux avec le projet d'un lieu de convivialité aux abords.

Associer les habitants était important et ce fut le cas à travers des chantiers éducatifs ou des chantiers d'insertion.

La suite logique sera l'ajout d'un lombricomposteur dans le centre-ville, les deux marchés forains pouvant générer un gros apport de déchets.

Les établissements scolaires, eux aussi vecteurs de fournitures alimentaires, accueilleront des composteurs dans le cadre du dispositif « composteurs collectifs » financés par la Métropole. L'école Gabriel Péri devrait être équipée prochainement. Le but premier étant aussi d'associer activement les enfants qui s'approprieront ce nouvel outil.

Redonner vie à la vie de votre potager, de vos plantations grâce à un engrais on ne peut plus naturel, tel est l'objectif de la Ville qui fait et fera de la préservation de l'environnement associée avec la population l'un de ses impératifs.



## EN VILLE

## D'INCROYABLES COMESTIBLES !

Ce peut-être chacun d'entre nous et n'importe où, où cela est possible. Inspiré par un mouvement participatif Anglais (Les Incroyables comestibles) un collectif d'habitants du Centre-Ville propose de planter des comestibles destinés à tous, dans l'objectif du mieux manger « à portée de mains ». La crise sanitaire a fait prendre conscience de la nécessité de développer les actions participatives notamment autour du sujet du contenu de notre assiette. Avec le soutien de la ville et des partenaires (espaces verts, serres municipales, école, théâtre...), le 13 mars 2021, le collectif de Givors a pu proposer aux habitants de créer un jardin aromatique. Pas besoin forcément d'avoir la main verte mais tout le monde a apporté son aide pour que demain thym, citron, romarin, verveine, menthe, laurier, oignons puissent s'inviter en cuisine. Ce projet a aussi été rendu possible grâce à une aide financière du Fonds de Participation des Habitants (FPH). Une deuxième session doit avoir aura lieu pour planter les aromates qui ne craignent pas les gelées matinales.

**Vous souhaitez rejoindre le collectif ou en savoir plus ?  
Toutes les petites mains sont la bienvenue !**

✉ [incroyablescomestibles.givors@gmail.com](mailto:incroyablescomestibles.givors@gmail.com)

f [incroyablescomestiblesgivors](#)



© Assia Dicusri



ÉCHANGES

## JARDINS... À PARTAGER !

**Une ville à la campagne !** Même les Givordins l'oublie quelquefois mais la commune est « observée » quotidiennement par de grandes tâches vertes. Il y a aussi de petites campagnes dans la ville.

Des jardins partagés qui permettent aux habitants de construire ensemble un projet, de favoriser les échanges et l'apprentissage en se réappropriant les espaces.

Avec les services Espaces verts et Politique de la ville de Givors et avec le partenariat du Mouvement National de Lutte pour l'Environnement, du bailleur Alliade Habitat, des séances d'accompagnement et d'apprentissage au jardinage pour ces espaces naturels ont été organisées en présence des enfants du centre social Jacques Prévert.

C'est ainsi qu'ils ont pu apporter leur concours à l'embellissement du Jardin Jules Vallès en plantant des pensées et des giroflées, provenant directement des serres municipales. Fleurissement, plaisir de cultiver les légumes, détente, pédagogie, animent la convivialité créée autour de ces espaces partagés.

## SÉCURITÉ

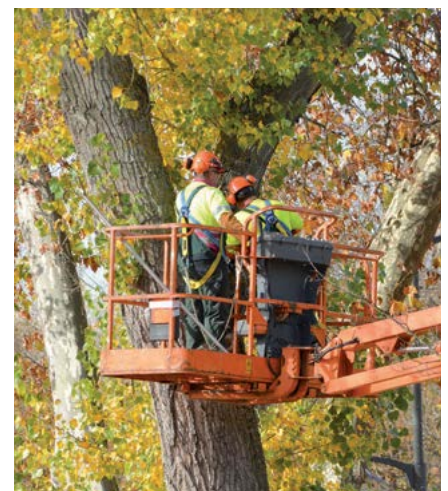
## TRAVAUX D'ÉLAGAGE ENTREPRIS SUR LA COMMUNE DE GIVORS

Il est porté à connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension seront entrepris sur la commune entre le 15 avril et le 30 juin 2021. Ces travaux sont réalisés par la Société Fournand et Fils mandatée par RTE - Groupe Maintenance Réseaux Forez-Velay.

**En cas de constatation, les intéressés pourront s'adresser  
au représentant local RTE qui assure le contrôle des travaux :**

**RTE GMR Forez-Velay, 5 rue Nicéphore Niépce - 42100 Saint-Etienne**

☎ 04 77 59 43 00



# MODALITÉS D'ACCUEIL DES SERVICES MUNICIPAUX DURANT LA PÉRIODE DE MESURES DE RESTRICTIONS

(Mise à jour le 2 avril 2021)

## ÉQUIPEMENTS OUVERTS :

- ➔ **L'accueil central de la mairie** est ouvert aux horaires habituels  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
Informations au 04 72 49 18 18
- ➔ **La police municipale** vous reçoit  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30  
Ligne directe : 04 72 49 18 02
- ➔ **Le CCAS** vous reçoit  
Le lundi de 8h30 à 12h, le mardi de 13h30 à 17h30, le mercredi de 8h30 à 12h et le jeudi de 13h30 à 17h30  
Informations au 04 72 49 18 18
- ➔ **Marchés forains** : maintenus  
Le port du masque est obligatoire sur les marchés
- ➔ **La restauration pour les séniors** reste ouverte ainsi que le portage de repas (toutes les activités et sorties sont suspendues).  
Pour toutes informations contactez le 04 72 49 18 35 ou serviceseniors@ville-givors.fr
- ➔ **Les parcs, jardins et cimetières** restent ouverts  
Les rassemblements en extérieur sont **limités à 6 personnes** maximum dans le respect des gestes barrières

## ÉQUIPEMENTS OUVERTS UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS :

- ➔ **La Maison des usagers, l'état civil et le guichet unique**  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
Les rendez-vous pour établir un passeport ou une pièce d'identité seront honorés uniquement à la maison des usagers  
Pour toute demande 04 72 49 18 18 ou guichet@ville-givors.fr
- ➔ **Les archives municipales**  
Les demandes dématérialisées sont à privilégier, les rendez-vous sur site pour consulter des documents seront autorisés uniquement en cas d'urgence.  
Pour prendre rdv : 04 72 49 18 18
- ➔ **Le service urbanisme**  
Les mardis et jeudis matins de 8h30 à 12h30  
Pour prendre rdv : 04 72 49 18 18
- ➔ **Le PJJ**  
Du lundi au vendredi de 14h à 17h30
- ➔ **Le service jeunesse**  
Du lundi au vendredi de 14h à 17h30  
Pour prendre rdv : 04 72 49 18 18
- ➔ **La MSAP**  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 17h. Sauf les 9, 13, 15 et 22 avril ouvert uniquement l'après-midi  
Fermée les 19 et 20 avril toute la journée  
Pour prendre rdv : 04 72 49 18 34

## ÉQUIPEMENTS OUVERTS SOUS CONDITIONS :

- ➔ **La Médiathèque** reste ouverte dans le respect des protocoles d'accueil et du respect des gestes barrières  
Le mardi de 15h à 18h30  
Le mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h30  
Le vendredi de 15h à 18h30  
Le samedi de 10h à 13h
- Point lecture des Vernes** :  
Le mercredi de 14h à 17h30  
Informations au 04 72 49 18 46.
- ➔ **Équipements sportifs** :  
Les **équipements couverts** sont fermés sauf pour les sportifs de haut niveau et les professionnels, les **équipements extérieurs** sont accessibles mais les rassemblements de plus de 6 personnes sont interdits

## ÉQUIPEMENTS FERMÉS :

- ➔ **La Mairie annexe**  
des Vernes, pl. du Général de Gaulle
  - ➔ **Les écoles maternelles et primaires\***, les **collèges** et les **lycées**
  - ➔ **Les crèches**, les relais d'assistants maternels, les accueils périscolaires (accueil du matin, accueil méridien et accueil du soir)\*\*
  - ➔ **L'ALSH** \*\*
  - ➔ **L'EMSL** (École municipale des sports et des loisirs)
  - ➔ **Le Conservatoire** : fermé au public (les cours sont maintenus à distance)
  - ➔ **L'école municipale de sport**
  - ➔ **Les salles municipales**
  - ➔ **Le Moulin Madiba**
  - ➔ **La Mostra**
- \* un dispositif d'accueil des enfants des personnels prioritaires est organisé dans les écoles Joliot-Curie, Jacques Duclos et Simone Veil. Les familles doivent se rapprocher de la direction de leur propre école.
- \*\* un dispositif d'accueil des enfants des personnels prioritaires est organisé. Toutes les informations sont à consulter sur [www.givors.fr](http://www.givors.fr) - renseignements également par téléphone au 04 72 49 18 18

Toutes les informations sur les mesures gouvernementales à retrouver sur :

[www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus) et sur [www.givors.fr](http://www.givors.fr)



## ÉCHANGES INTERNATIONAUX

# BEIT SAHOUR (PALESTINE) – GIVORS : ÉCHANGES SUR FOND DE PANDÉMIE

**Malgré la crise sanitaire, le maire, Mohamed Boudjellaba tient à conserver des liens avec les villes jumelées de Givors. Il a initié une série d'échanges avec nos villes jumelées, en visio bien entendu, avant de nouvelles actions plus concrètes...**

**Le maire de Givors est déterminé à « dynamiser les relations d'amitié et de coopération que notre ville entretient à l'international, en dépit de la crise sanitaire. »**

Après son entretien en janvier avec l'adjoint aux relations internationales de la ville de Famalicão au Portugal, direction la Palestine où il a pu fin mars échanger avec Jihad Kahair, maire de la ville de Beit Sahour, ville jumelle de Givors depuis 2009. L'économie de la ville est largement axée sur le tourisme, les activités de pèlerinages mais aussi le commerce qui y est lié, comme l'artisanat de sculpture sur bois d'olivier, ou la broderie. Le Maire de Beit Sahour a confié au maire de notre ville, Mohamed Boudjellaba, que la pandémie avait eu de graves conséquences sur la population. La ville manque de matériel, de bouteilles d'oxygène... Sur le plan de l'emploi Beit Sahour, ville d'oléiculteurs, voit 85% des salariés de ce secteur touchés par le chômage. M. Jihad Khair, a exprimé sa volonté de recevoir en toute amitié une délégation givordine, et réciproquement. Une visite sera organisée lorsque les conditions sanitaires le permettront et ce sera « l'occasion de construire de nouveaux



projets en commun, pour la vitalité du jumelage » explique Mohamed Boudjellaba.

**Si vous souhaitez apporter votre soutien  
aux habitants de Beit Sahour,  
vous pouvez vous rapprocher de la mairie**  
✉ [cabinetdumaire@ville-givors.fr](mailto:cabinetdumaire@ville-givors.fr)

## LES CONSEILS DE PRINTEMPS

## SE RAPPROCHER PLUS ENCORE DE LA POPULATION

**Le 31 mars, de nouvelles mesures ont été prises par le gouvernement** en raison de l'accélération de l'épidémie. Les contraintes ont été renforcées. Les réunions publiques, à l'image de celles dites de quartier, exemples même de la démocratie locale, restent interdites. Afin de maintenir les liens entre la Ville et la population, le maire Mohamed Boudjellaba proposera un



Facebook Live un mercredi sur deux à 17h, à partir du 21 avril, et répondra en direct aux questions que vous poserez. Des adjoints pourront également intervenir sur des problématiques purement givordines ou pour vous aider à décrypter une mesure départementale, ou nationale, que vous n'auriez pas intégrée. En cas de nouvelles annonces importantes, d'autres rendez-vous s'intercaleront dans l'agenda.

Ces Facebook Live permettront d'améliorer encore l'information donnée aux habitants, mais aussi d'entendre leurs inquiétudes, et de pouvoir prendre en compte les idées nouvelles qui pourraient jaillir de ces discussions. La démocratie locale et la démocratie participative s'en trouveront ainsi renforcées. Toute question non traitée durant le direct donnera lieu à une réponse sur les différents outils de la Ville.

**Facebook live, un mercredi sur deux, à 17h, à compter du 21 avril. Il suffit d'avoir un compte Facebook et de se connecter sur celui de la Ville de Givors.**

## HOMMAGE

# CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DU 19 MARS 1962

**En mémoire de toutes celles et de tous ceux qui ont fait l'histoire de notre pays, et qui ont construit l'avenir, le Maire Mohamed Boudjellaba a rendu hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.**

Il y a 59 ans, le cessez-le-feu en Algérie était proclamé, à la suite de la signature des accords d'Evian entre les représentants du gouvernement français et ceux du Front de libération nationale algérien, le FLN.

La mémoire de ce conflit est encore vive chez de nombreux anciens combattants et pour de nombreuses familles.

Parmi les victimes, trois Givordins ont perdu la vie : Raymond Poisson, Jacques Bouvier et Victor Devaux.

Le cessez-le-feu n'a pas marqué pour autant la fin effective du conflit mais a porté en lui une promesse de paix, un symbole d'espoir pour les centaines de milliers de familles qui, de part et d'autre de la Méditerranée, ont été endeuillées et déchirées. L'apaisement s'est construit petit à petit, pour retrouver une relation plus sereine entre le peuple algérien et le peuple français. Cet apaisement doit être consolidé encore aujourd'hui. Retraçant l'histoire du passé et en mémoire des victimes et de tous ceux qui se sont battus pour la liberté, le Maire de Givors lors de cette cérémonie du souvenir a rappelé l'importance de construire ensemble l'avenir et de transmettre notre histoire aux



jeunes générations « Tisser les liens fraternels entre les pays, bâtir ensemble un monde où solidarité et tolérance seront les ambitions partagées par toutes et tous ».

## TARIFS FUNÉRAIRES

## ACCOMPAGNER LES FAMILLES JUSQU'AU FUNÉRAILLES

**Le décès d'un proche est une épreuve particulièrement difficile de la vie. Et le coût des obsèques augmente encore ces difficultés. S'ajoute, en plus, la situation particulière depuis maintenant plus d'une année.**



Afin de ne pas peser davantage sur le pouvoir d'achat des Givordines et des Givordins et pour soulager plus encore des proches dans la peine, la Municipalité a décidé de maintenir des tarifs des concessions qui sont parmi les plus bas de la Métropole. Au-delà du maintien, la Ville a décidé de supprimer un tarif concernant la dispersion des cendres. La Municipalité a également décidé d'autoriser la vente de quatre concessions funéraires déchuës. Cette vente permet d'éviter des travaux coûteux et ainsi d'offrir des solutions moins onéreuses pour des familles fragiles financièrement. À titre d'exemple le tarif d'une concession est de 310 euros pour 15 ans, de 800 euros pour un caveau de deux places. L'inhumation en terrain commun est, elle, gratuite pour une période de cinq ans. Avec l'une des toutes meilleures maternités du Rhône, les Givordines et Givordins, bénéficient d'un accompagnement de qualité dès leur plus tendre enfance. Avec ces mesures, la Ville souhaite aider les familles à traverser la difficile épreuve du décès d'un proche. Elle remplit ainsi son rôle auprès de la population au moment du deuil.



## AUTHENTIQUES FICTIONS : SAUREZ-VOUS RELEVER LES DÉFIS PHOTOGRAPHIQUES ?

Stimultania, pôle de photographie basé à Givors, organise actuellement une série de défis photographiques à retrouver notamment sur sa page Facebook. Ces défis sont inspirés d'une œuvre collective réalisée par Benoît Luisière, photographe et Patrice Juiff, écrivain, avec des adultes allophones de Givors et des jeunes de la Mission locale de Clermont-de-l'Oise.

- ➔ Partagez vos photos sur vos réseaux sociaux avec le #authentiquesfictions.
- ➔ Envoyez à Stimultania vos photos via leurs comptes Facebook et Instagram ou par mail à [stimultania@stimultania.org](mailto:stimultania@stimultania.org)

Les photographies réalisées par les participants ainsi que les défis sont visibles sur les vitrines de l'établissement situé au 1 rue Joseph Longarini. À vous de jouer !

Plus d'infos

[www.stimultania.org](http://www.stimultania.org) / ☎ 04 72 67 02 31

DISPOSITIF

## ACCOMPAGNER LA JEUNESSE

Le jeudi 18 mars, Mohamed Boudjellaba, Maire de Givors, et Foued Rahmouni, Adjoint au Maire et Président de la Mission Locale Rhône-Sud, ont accueilli David Roche, sous-préfet chargé de la politique de la ville.

Cette rencontre a permis à la Ville de réaffirmer son soutien aux jeunes Givordines et Givordins. Elle a également été consacrée à un échange avec des jeunes bénéficiant de la « Garantie Jeunes » et le sous-préfet au sujet de leurs projets et des différents ateliers proposés par la Mission Locale pour dynamiser leur parcours.

En 2021, dans le cadre du plan de relance, grâce aux efforts de la Ville et de la Mission Locale, deux fois plus de jeunes bénéficieront de ce dispositif qui les accompagne vers l'emploi et les aide financièrement : un contrat gagnant-gagnant !



ÉDUCATION

## UNE JOURNÉE D'ÉCOLE QUI DÉBUTE PAR UN BON PETIT DÉJEUNER

Depuis le retour des vacances de février, les élèves des classes maternelles de Jacques Duclos et Louise Michel, classées REP, bénéficient d'un petit déjeuner gratuit chaque mardi. La municipalité, en partenariat avec l'Éducation nationale mène en effet une expérimentation de ce service aux familles dans les deux écoles ayant répondu favorablement pour organiser ce projet, qui entre dans le plan Gouvernemental de lutte contre la pauvreté.

Faire découvrir aux enfants d'autres saveurs et produits, sensibiliser à l'équilibre alimentaire et à une alimentation saine via des produits peu transformés ou bio, lutter contre la pauvreté, sont autant d'objectifs que se sont fixés les élu(e)s, les enseignants et les ATSEM avant de dresser le bilan de cette expérimentation prévue jusque la fin de l'année scolaire, et qui sera sans doute étendue à d'autres écoles dès l'année prochaine.



## ILS SE RÉINVENTENT

# LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE S'INVENTE UNE NOUVELLE PARTITION

Développer l'utilisation des supports numériques, favoriser les visioconférences, innover et... garder le sourire, telle est la ligne du conservatoire. L'actualité a bousculé les pratiques mais tous, optimisent la période en maintenant la préparation de la programmation.

L'imagination et l'adaptation sont deux piliers pour vaincre la sinistrose. La culture a été touchée de plein fouet. Dire que le conservatoire de musique est passé entre les gouttes serait faux. Mais il a su réagir.

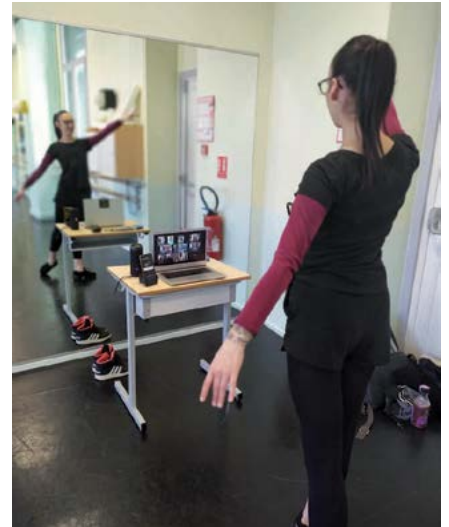
Vivre avec son époque et louer, pour le coup, les bienfaits de la visioconférence. Le conservatoire s'est adapté et a permis de maintenir le lien pédagogique et social pour ses élèves et les scolaires. Cours, montages vidéos, blogs ponctuent la continuité de l'éducation musicale.

Comme dans toute crise il y a aussi des «niches» de satisfaction. On pourrait parler, là, de révélation, les parents prenant part aux cours à distance, tissant

ainsi de nouveaux liens familiaux. Depuis le début de la crise, enjeux numériques (télétravail, musiques assistées par ordinateur) et pédagogie ont été au cœur des réflexions et des formations des enseignants.

Impatients de pouvoir à nouveau se produire en public, les élèves et professeurs ne veulent pas imaginer être privés des manifestations de fin d'année scolaire, du concert « Dialogues urbains » le 27 mai et de la Fête de la Musique le 21 juin.

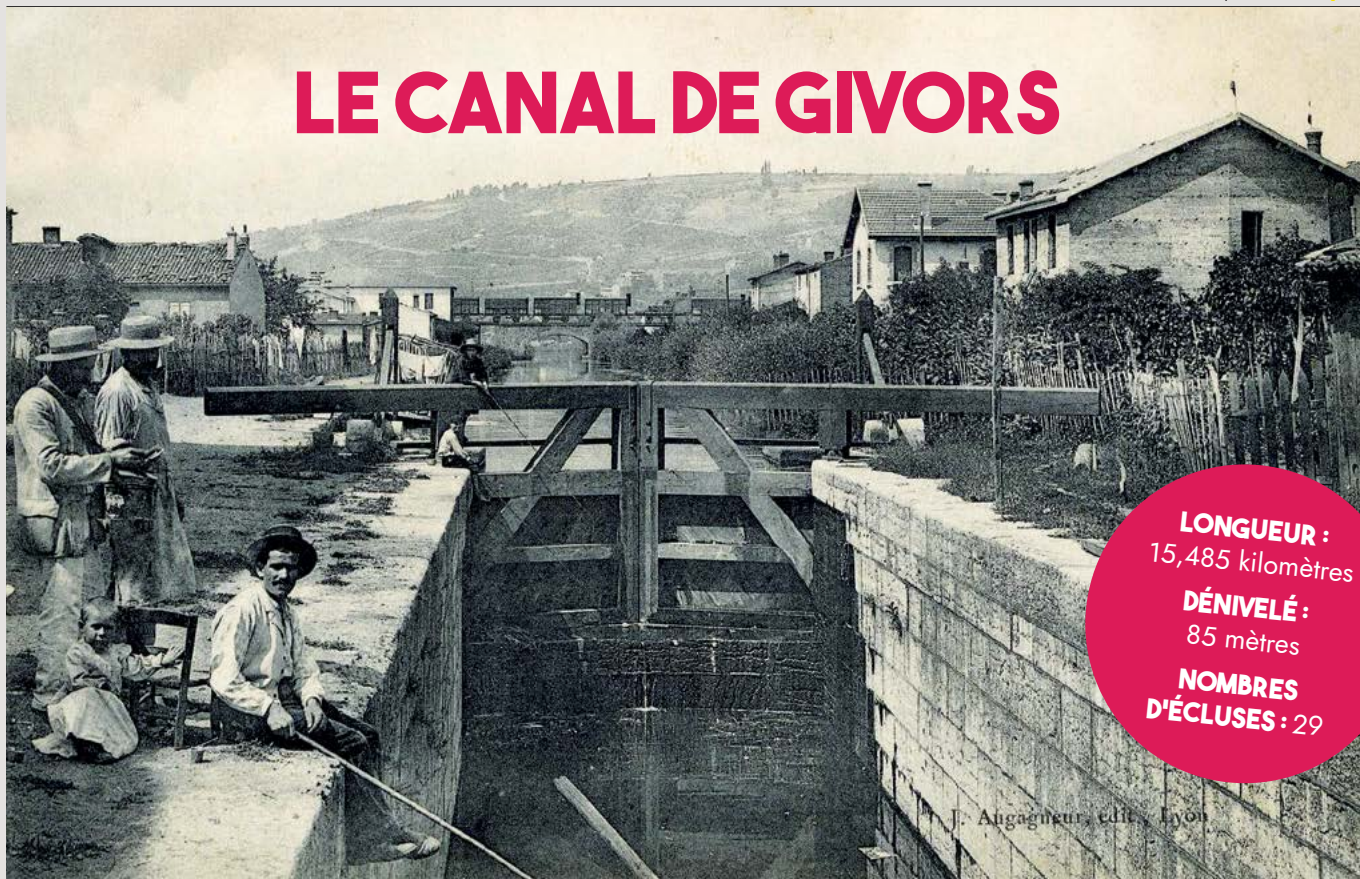
**Vous pouvez visualiser le travail des élèves sur [givors.fr](https://givors.fr) rubrique « Conservatoire ».**



## LES AVENTURES D'EFIX À GIVORS 3



# LE CANAL DE GIVORS



**LONGUEUR :**  
15,485 kilomètres

**DÉNIVELÉ :**  
85 mètres

**NOMBRES  
D'ÉCLUSES :** 29

**Traversant la ville d'est en ouest, le Canal a été un acteur majeur du développement industriel et urbain de Givors. Recouvert par l'autoroute en 1970, ne subsistent que quelques vestiges d'un défi jamais abouti : relier le Rhône à la Loire.**

Un premier projet de canal est étudié par Alléon de Varcourt au milieu du XVIII<sup>e</sup> mais le projet restera sans suite. Son idée fut reprise par François Zacharie, quincailler et industriel travaillant avec les usines de Saint Etienne. Il identifia au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle que le transport était assez limité entre Lyon et Saint Etienne. Pour développer les activités commerciales, il commença à étudier les possibilités de construire une voie de communication fluviale à partir de 1745. Son projet est validé par un Conseil royal le 28 juillet 1760. Le 6 septembre 1761, l'autorisation est donnée pour la réalisation d'un canal entre Givors et Rive-de-Gier. En 1763, les premiers terrains sont acquis et les travaux débutent. En 1768, un premier tronçon entre Givors et Saint Romain en Gier est livré. Cependant une suspension temporaire intervient la même année suite au décès de François Zacharie. Son fils Guillaume, reprend en 1770. Le projet connaît des problèmes financiers mais le

canal est ouvert à la navigation en décembre 1780 jusqu'à Rive-de-Gier.

Son ouverture permet d'accroître le volume de matières premières transportées : 339 880 quintaux de houilles la première année. En 1789, ce volume progresse à 1 300 000 quintaux. La position de la ville et l'ouverture du canal permettent d'accroître les échanges et attirent de nouvelles industries.

En 1827, le trafic atteint son apogée. Mais la concurrence du chemin de fer commence à se faire sentir. Un prolongement est réalisé entre 1831 et 1835 jusqu'à Lorette. À partir de 1878, la navigation décline progressivement et s'éteindra en 1920. En 1926, le canal n'apparaît plus dans la nomenclature des voies navigables.

Jusqu'en 1960 il continuera à être un espace de nature au cœur de la ville, investit par de multiples activités. De Givors à Lorette, ses vestiges sont inscrits aux Monuments historiques. Un site remarquable à visiter : le Rocher percé à Tartaras (photo ci-dessous).



## LE CANAL EN 5 DATES CLÉS

- 1760 : début des travaux
- 1780 : ouverture à la navigation
- 1827 : apogée du canal
- 1926 : suspension du trafic fluvial
- 1970 : ouverture de l'autoroute

# ZOOM SUR LES CHANTIERS

De nombreux travaux, en lien avec les services de la ville et de la métropole, sont actuellement en cours ou vont prochainement démarrer dans notre ville. Afin de minimiser les désagréments, la ville de Givors a pris, par arrêtés, l'ensemble des mesures nécessaires afin de règlementer la circulation et le stationnement aux abords immédiats des chantiers.

## ❶ ROUTE DU LYONNAIS

Travaux sur ouvrage d'art situé sur la commune limitrophe de Loire sur Rhône

Du 18 novembre 2020 au 6 août 2021, la circulation de tout véhicule d'un poids total autorisé an charge (P.T.A.C.) supérieur ou égal à 44 tonnes est strictement interdite route du Lyonnais.

## ❷ AVENUE DE LA COMMUNE DE PARIS ET RUE DU DOCTEUR ÉMILE ROUX

Réfection de tranchées en enrobés à chaud

Du 1<sup>er</sup> mars au 14 mai 2021, la circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie par alternat et par feu tricolore, vitesse limitée à 30 km/h, dépassement interdit dans sa section comprise entre le n°3 avenue Commune de Paris et rue du Docteur Émile Roux. Dans la même portion, le stationnement de tous véhicules sera interdit et considéré comme gênant.

## ❸ AVENUE GISÈLE HALIMI (anciennement Wladimir Lénine)

Réfection de tranchées en enrobés à chaud

Du 1<sup>er</sup> mars au 14 mai 2021 (8 jours sur la période), la circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie par alternat et par feu tricolore, vitesse limitée à 30 km/h, dépassement interdit avenue Gisèle Halimi dans sa section comprise entre le croisement rue Jacques Duclos et le croisement rue Louise Michel. Dans la même portion, le stationnement de tous véhicules sera interdit et considéré comme gênant.

## ❹ RUE LOUISE MICHEL

Aménagements de zone de circulation apaisée

Du 15 mars au 30 avril 2021, la circulation sera interdite par route barrée. Une déviation sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux. Le stationnement de tous véhicules sera interdit et considéré comme gênant.

Les infractions aux présentes dispositions seront constatées par procès-verbal et les véhicules en stationnement gênant seront mis en fourrière.

## ❺ MONTÉE DES AUTRICHIENS

Renouvellement de branchement d'eau potable

Du 22 mars au 23 avril 2021 de 7h à 18h, la circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie, par alternat et par feux tricolores, vitesse limitée à 30 km/h, dépassement interdit, au droit du chantier, montée des Autrichiens à Givors à proximité du n° 56. L'accès des riverains, des véhicules de sécurité et de police sera maintenu pendant la durée des travaux.



## 6 ROUTE DE RIVE DE GIER

### Construction de canalisations d'eau potable et branchement

Du 29 mars au 7 juin 2021, dans la section comprise entre le chemin de la Charbonnière et le chemin de Cluzelle, la circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie, par alternat et par feux tricolores, vitesse limitée à 30 km/h, dépassement interdit, au droit du chantier. Le stationnement de tous véhicules sera interdit et considéré comme gênant.

Les infractions aux présentes dispositions seront constatées par procès-verbal et les véhicules en stationnement gênant seront mis en fourrière.

## 7 RUE SALENGRO, RUE CHARLES SIMON ET RUE JEAN-CLAUDE PIÉROUX

### Construction de canalisations d'assainissement sans branchement

Du 5 avril au 4 mai 2021

- ➔ Rue Roger Salengro, dans sa section comprise entre la voie sans dénomination reliant la rue Roger Salengro à la rue Emile Zola et le n° 31 de la rue Roger Salengro, la circulation sera interdite par route barrée.
- ➔ Rue Charles Simon, dans sa section comprise entre la rue Roger Salengro et la rue Malik Oussekinge, la circulation sera interdite par route barrée.
- ➔ Rue Jean-Claude Piéroux, dans sa section comprise entre la rue Roger Salengro et la rue Marcel Paul, la voie sera mise en voie sans issue au niveau de son intersection formée avec la rue Roger Salengro, vitesse limitée à 30 Km/h, dépassement interdit.

Une déviation sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux. Dans les sections citées ci-dessus, le stationnement, de tous véhicules, sera interdit et considéré comme gênant.

## 8 RUE DE LA TOUR DE BANS

### Pose et entretien de supports de ligne aérienne

Du 6 au 16 avril 2021, la circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie, momentanément interrompue par feux tricolores ou manuellement, vitesse limitée à 30 km/h, dépassement interdit, au droit du chantier à proximité des n°1 à 4. Le stationnement de tous véhicules sera interdit et considéré comme gênant.

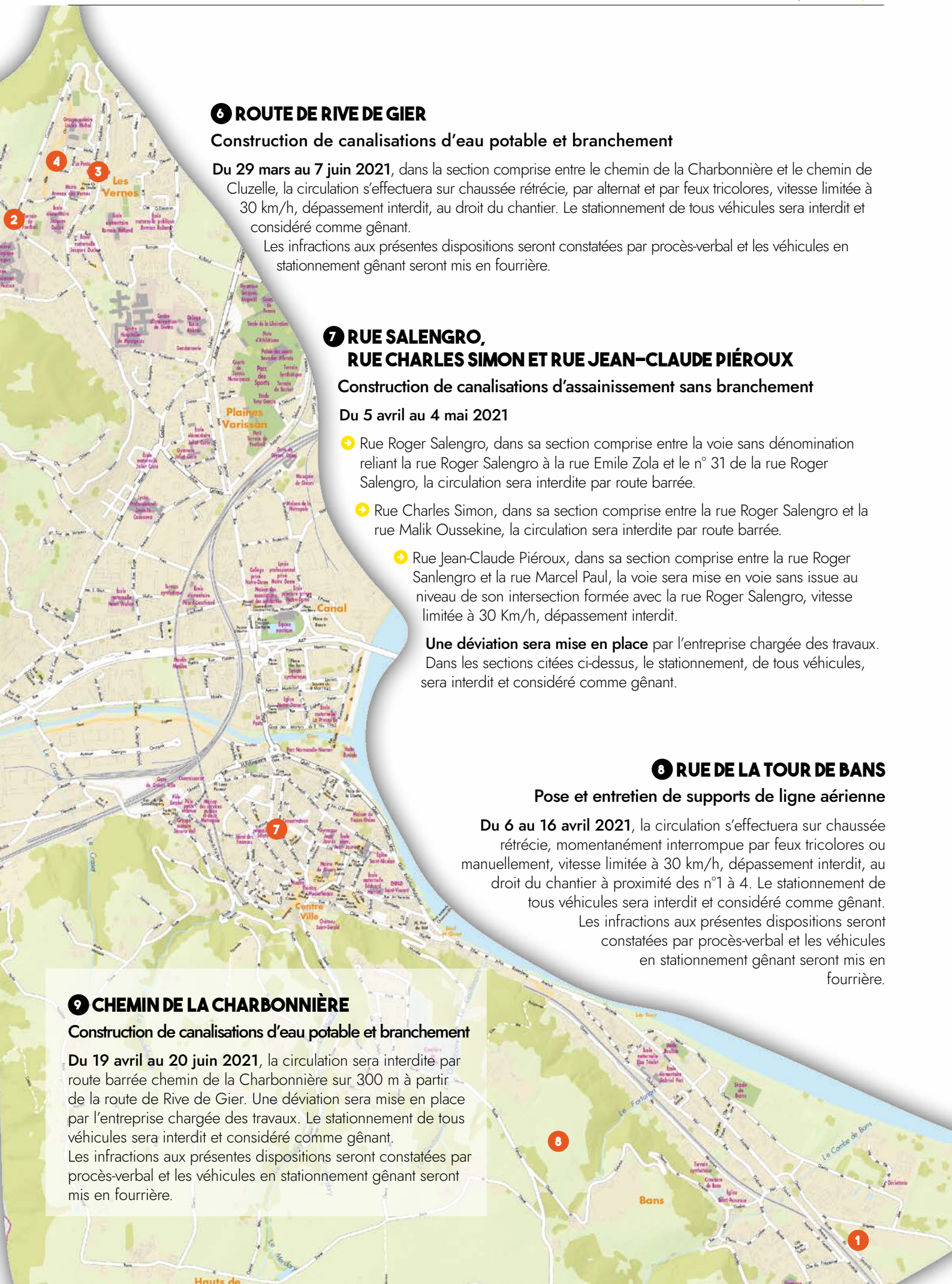
Les infractions aux présentes dispositions seront constatées par procès-verbal et les véhicules en stationnement gênant seront mis en fourrière.

## 9 CHEMIN DE LA CHARBONNIÈRE

### Construction de canalisations d'eau potable et branchement

Du 19 avril au 20 juin 2021, la circulation sera interdite par route barrée chemin de la Charbonnière sur 300 m à partir de la route de Rive de Gier. Une déviation sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux. Le stationnement de tous véhicules sera interdit et considéré comme gênant.

Les infractions aux présentes dispositions seront constatées par procès-verbal et les véhicules en stationnement gênant seront mis en fourrière.



# ÉTAT CIVIL

DU 28 FÉVRIER AU 29 MARS 2021

## AVIS DE NAISSANCE

ZEKKOUR FERHAT Abdelkader  
DOUIRI Nour  
HAMMAMI Jawed  
COLACRAI Lilya

## AVIS DE DÉCÈS

MEUNIER Jeannine, décédée le 7 mars 2021 à 92 ans

### INFORMATIONS RELATIVES À LA PUBLICATION DES CARNETS DE L'ÉTAT-CIVIL

Conformément à la récente réglementation relative à la protection des données (RGPD), les publications dans la presse d'informations, et donc dans le magazine municipal, relatives à la vie privée telles que des avis de naissance et de décès sont des données qui nécessitent l'accord des intéressées ou de la famille.



# NÉCROLOGIE

## SERGE MICHALET EST DÉCÉDÉ LE 12 FÉVRIER DERNIER



Né à Saint-Uze dans le Drôme, le 24 janvier 1935, sa famille déménage à Givors au début des années 50 pour raisons professionnelles liées au métier de son père.

C'est à Givors que Serge Michalet rencontre celle qui deviendra son épouse, Nicole Ricanet, sœur de Paul, coiffeur de plusieurs générations de Givordins.

Fils unique, il intègre avec bonheur une famille nombreuse de 10 enfants. Ils auront ensemble Florence et Thierry, qui leur donneront chacun quatre petits-enfants.

Serge Michalet a travaillé chez Fives Lille comme chaudronnier puis comme dessinateur industriel, avant de créer en 1971 son entreprise de dessin industriel à Grigny.

Il fut trésorier de la classe 55 jusqu'à la fin d'année 2020. De retour à Saint-Uze depuis sa retraite il ne manquait aucune réunion. Il avait créé avec les conscrits "le bal du printemps". Les bénéficiaires de ces soirées dansantes permettaient d'organiser pour les conscrits, des voyages et notamment des croisières. Passionné de Rugby, il assistait à tous les matchs Givordins à domicile.

Très impliqué au travail, en associatif ou en amitié, Serge Michalet est décédé le 12 février 2021 presque un an après sa mère, doyenne de la Drôme à 108 ans.

**Nous présentons nos sincères  
condoléances à sa famille  
et à ses amis.**





# ADRESSES UTILES

## HÔTEL DE VILLE

Place Camille Vallin,  
BP 38 - 69701 Givors Cedex

☎ 04 72 49 18 18

### Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi  
et vendredi :  
8h30 > 12h & 13h30 > 17h30.

## ANTENNE DES VERNES

(uniquement sur rdv)

Place du général de Gaulle

☎ 04 72 49 18 18

### Horaires d'ouverture :

Mardi : 10h30 > 12h & 13h30 > 17h30  
Mercredi, jeudi, vendredi :  
8h30 > 12h & 13h30 > 17h30  
Samedi : 09h > 12h

## SERVICE À LA FAMILLE

(uniquement sur rdv)

☎ 04 72 49 18 18

### Horaires d'ouverture :

Mardi : 10h > 12h & 13h30 > 17h30.

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :

8h30 > 12h & 13h30 > 17h30

## POLICE MUNICIPALE

☎ 04 72 49 18 02

### Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi :  
8h30 > 12h & 13h > 16h30

## CCAS

Place Jean Jaurès

### Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi :  
8h30 > 12h & 13h30 > 17h30  
Vendredi : 8h30 > 12h

## PHARMACIENS DE GARDE

Pour connaître votre pharmacien  
de garde, composez le 3237.

## NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers ☎ 18

Police ☎ 17

Numéro urgence ☎ 112

Samu, urgences médicales ☎ 15

Police municipale ☎ 04 72 49 18 02

## CENTRE HOSPITALIER MONTGELAS

Accueil ☎ 04 78 07 30 30

Urgences ☎ 04 78 07 33 40

Centre anti-poison ☎ 04 72 11 69 11

## MAISON MÉDICALE DE GARDE SUD OUEST LYONNAIS BRIGNAIS

Sur rendez-vous uniquement

☎ 04 72 33 00 33

Soir, samedi, dimanche et jours fériés

## DÉCHÈTERIE

20 Avenue de Chantelot à Grigny

☎ 04 72 30 61 24

### Horaires d'ouverture :

Du lun. au ven. : 8h30 - 12h et 13h30 - 18h

Samedi : 8h30 - 18h30

Dimanche : 9h - 12h / Fermé les j. fériés

Compte tenu des mesures sanitaires appliquées au 3/04/21, certains horaires ou accueils des services sont modifiés durant la période de confinement. Rendez-vous en page 16 pour consulter les informations mises à jour.

## LE MAIRE

**Mohamed Boudjellaba**

Sur rendez-vous :

Cabinet du Maire et des élus  
au 04 72 49 18 18 ou par mail  
à accueil.unique@ville-givors.fr



Pour envoyer un courriel aux  
adjoints et conseillers, tapez  
son prenom.nom suivi de @ville-givors.fr  
Exemple : Sophie Laporte : sophie.  
laporte@ville-givors.fr

## ADJOINT(E)S AU MAIRE

**Laurence Fréty :**

Finances, Ressources humaines et Égalité  
Femmes Hommes, Qualité de service

**Foued Rahmouni :**

Insertion, Politique de la Ville, Lutte  
contre les discriminations, Economie  
sociale et solidaire

**Dalila Allali :** Santé, Développement  
économique, commerces

**Cyril Mathey :**

Mobilités, Transitions

**Nabiha Laouadi :** Urbanisme, Habitat,  
Droit (sauf accès au droit)

**Loïc Mezik :** Sport, Jeunesse

**Françoise Batut :** Solidarité, Action  
sociale, Qualité de vie des aînés

**Azdine Mermouri :**  
Éducation, Développement numérique,  
Démocratie locale

## CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

**Solange Fornengo :** Patrimoine

**Martine Sylvestre :**  
Animation auprès des aînés

**Michel Goubertier :** Accès au droit

**Alipio Vitorio :** Marchés forains

**Delphine Paillot :** Petite enfance

**Vanessa Kessar-Vallienne :** Enfance

**Tarik Kheddache :** Vie associative

**Sabine Ruton :** Handicap, État Civil

**Chrystelle Caton :** chargée de mission  
(Alimentation, Sécurité alimentaire)

**Audrey Claustre-Pennetier :**  
Protection animale

**Benjamin Alligant :**  
Voirie, espaces verts

**Grégory d'Angelo**

**Jean-Yves Caballero**

## CONSEILLERS MUNICIPAUX

GRUPE GIVORS EN GRAND :

**Christiane Charnay**

**Cécile Bracco**

**Fabrice Noto**

GRUPE GIVORS FIÈRE

**Antoine Mellies**

**Fabrice Riva**

**Damien Roche**

**Edwige Moïoli**

GRUPE UN AVENIR POUR GIVORS

**Laurent Decourselle**

**Valérie Beccaria**

INDÉPENDANT

**Alexandre Couchot**

INDÉPENDANT

**Sébastien Berenguel**

## GROUPE DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ " CONSTRUISONS ENSEMBLE "

### DU RIFIFI CHEZ LES COMMUNISTES

La démocratie veut que le conseil municipal prenne des décisions importantes pour les Givordines et les Givordins, après échanges et débats entre la majorité et l'opposition. Encore faut-il que cette opposition joue le jeu, à plus forte raison lorsqu'elle se pose en victime et cherche à faire annuler les élections. C'est ainsi que Madame Charnay et son groupe, qui contestent leur défaite et en appellent à la justice, pratiquent la politique de la chaise vide. Ils ne siègent plus dans les instances qui réunissent le maire et les présidents de groupes, et sont souvent absents en Conseil municipal. Madame Charnay utilise la presse pour donner l'illusion d'une présence politique. Enfin, coup de théâtre ! Monsieur Berenguel informe qu'il quitte le groupe « Givors en grand ». Il se sépare de Christiane Charnay. Pas besoin de grandes analyses pour comprendre qu'il y a quelques dissensions au sein du parti communiste ! La tête de liste ne ferait plus l'unanimité ? Y aurait-il d'autres ambitions ? C'est la division ! Sans attendre la décision du Conseil d'Etat, les appétits s'aiguisent.

Les élus du groupe Construisons Ensemble et le maire Mohamed Boudjellaba poursuivent quant à eux leur travail dans le calme et la sérénité, pour notre ville et ses habitants.

Soutenir notre jeunesse dans sa quête d'autonomie

Nous nous sommes engagés à aider notre jeunesse, trop souvent oubliée et particulièrement touchée par la crise sanitaire, alors qu'elle représente l'avenir de notre ville. C'est pourtant durant cette période que se construit le citoyen de demain.

C'est pour contribuer au développement de l'autonomie, de la mobilité, de l'insertion dans la vie professionnelle de notre jeunesse givordine que nous mettons en place le « Pack Jeunesse », soumis au vote du conseil municipal du 25 mars. L'objectif est que notre jeunesse soit mobilisée et actrice à part entière de son avenir.

Ce dispositif comprend une prise en charge de 50% de l'abonnement annuel de transport (double abonnement train/ transports en commun), une aide à l'installation au logement, une prime au BAC, une aide au permis de conduire et une aide à la formation au BAFA.

De la Commune de Paris... à Gisèle Halimi

Il y a 150 ans, en mars 1871, éclatait l'insurrection

de la Commune de Paris. Son œuvre sociale, démocratique et populaire résonne encore jusqu'à nous. On nommait les femmes combattantes de la Commune de Paris les « pétroleuses », parcequ'elles portaient le pétrole et les allumettes aux insurgés. Parmi elles, Louise Michel, amie de Victor Hugo, convaincue que « si l'égalité entre les deux sexes était reconnue, ce serait une fameuse brèche dans la bêtise humaine ». Une école, une rue, portent son nom dans le quartier des Vernes.

Et la rue Louise Michel croisera bientôt l'avenue Gisèle Halimi, du nom de cette avocate disparue en 2020. Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, Mohamed Boudjellaba a symboliquement dévoilé la plaque qui portera le nom de celle qui fut, toute sa vie, une militante de la cause des femmes, refusant l'oppression, l'humiliation, la domination. La lutte contre le colonialisme et la peine de mort ont été de ses combats.

Au prochain conseil municipal qui devrait démocratiquement officialiser la décision de changement de dénomination, l'avenue Lénine sera remplacée par l'avenue Gisèle Halimi.

Tout un symbole !

**VOS ÉLUS :** Mohamed Boudjellaba, maire

Laurence Fréty, Foued Rahmouni, Dalila Allali, Cyril Mathey, Nabih Laouadi, Loïc Mezik, Françoise Batut, Azdine Mermouri, Chrystelle Caton, Michel Goubertier, Martine Sylvestre, Alipio Vitorio, Sabine Ruton, Benjamin Alligant, Vanessa Kessar-Vallienne, Grégory d'Angelo, Audrey Claustre-Pennetier, Solange Fornengo, Tarik Kheddache, Delphine Paillet, Jean-Yves Caballero.

## GROUPE " GIVORS EN GRAND "

### LA DÉMOCRATIE LOCALE ASPHYXIÉE !

Depuis quelques mois, le maire s'enferme dans une logique anti-démocratique inquiétante, une information aux élus de l'opposition bafouée, réduite à de la figuration et une absence de consultation des habitants sur des sujets les concernant. Voulant incarner le changement, se positionnant comme le chantre de la démocratie locale et de la transparence, le maire, dès son élection, avait donné des garanties aux élus de l'opposition expliquant que sa nouvelle gouvernance respecterait leurs droits. Aujourd'hui, on ne peut que constater que les actes trahissent les discours polis et consensuels !

Tout d'abord, le maire a décidé, sans aucune concertation, l'interdiction de distribuer des tracts sur les marchés de la commune. Pourquoi une telle décision ? Les habitants n'ont plus droit à la liberté d'expression, à manifester leurs convictions politiques, syndicales ou tout simplement citoyennes. Les explications données ne sont absolument pas convaincantes. Aujourd'hui, les habitants se posent la question du pourquoi d'une telle mesure alors que la crise sanitaire plombe un peu plus leur moral et leur perspective d'avenir. Ensuite, sur le pacte de cohérence métropolitain

qui est un engagement réciproque et concerté entre la commune et la Métropole, Mr le maire a fait le choix de ne pas mettre ce dossier en débat public en conseil municipal, malgré notre sollicitation et tel que le prévoit la loi. Notre ville est la seule commune sur les 59 qui composent la Métropole à ne pas avoir donné un avis. Une occasion ratée de rapprocher les habitants de cette nouvelle collectivité et de mieux faire connaître ses compétences et ses champs d'intervention.

Nous pensons que le président de la Métropole appréciera.

Enfin, débaptiser une rue, une avenue, n'est pas un acte anodin. Un changement de dénomination génère d'importants tracasseries administratives pour les riverains. Les habitants des Vernes sont en colère et, on ne peut, encore une fois, que regretter l'absence de consultation et de concertation avec les résidents et les élus. Cette décision à un goût rance d'un autre temps. L'ancienne majorité a mis à l'honneur des femmes comme Simone Veil, des militants anticolonialistes comme Aimé Césaire, mais elle n'a jamais insulté la Mémoire et méprisé les Givordines et Givordins.

Comme vous le savez, le Tribunal Administratif a annulé l'ensemble des opérations électorales compte tenu de la gravité des agissements contraires au libre exercice du droit de suffrage de plusieurs soutiens de Mr Boudjellaba, estimant que ces troubles ont été de nature à altérer la sincérité du scrutin. Mr le maire a annoncé faire appel auprès du Conseil d'Etat. Dans l'attente de la décision de cette instance, nous restons plus que jamais présents pour défendre vos intérêts. Vous pouvez compter sur notre engagement avec comme seul objectif celui d'être au service de la ville et de ses habitants

## GROUPE " GIVORS FIÈRE "

Texte non parvenu.

Antoine Mellies, Fabrice Riva, Damien Roche, Edwige Moioli.

## GROUPE " UN AVENIR POUR GIVORS "

### CE QUE VOUS FAITES POUR NOUS SANS NOUS, VOUS LE FAITES CONTRE NOUS.

Le maire n'a pas proposé, alors qu'il était sensé le faire, de débat en conseil municipal sur le Pacte métropolitain 2021-2026. Ce procédé n'est ni transparent ni démocratique. Les givordins doivent prendre conscience que la nouvelle gouvernance sera distante et opaque ! Givors va être noyée dans le CTM des « Lônes et Coteaux du Rhône » qui comprend 9 communes : Oullins, Pierre-Bénite, Saint-Genis-Laval, Vernaison, Charly, Grigny, Irigny, La Mulatière et Givors. Que pèsera notre ville, seule au milieu de ces communes souvent de même obédience politique ? Les CTM vont délibérer à huis-clos !!! Pourquoi cette absence de transparence ? La Métropole revendique de « la justice sociale et de l'égalité des territoires », et elle poursuit par la nécessité d'une « accélération du développement de la construction de logements sociaux ». Nous sommes résolument contre cette orientation qui mettra un peu plus à mal la nécessité de recréer de la mixité sociale.

Les propriétaires Givordins toujours aussi taxés !

La municipalité fait le choix injuste de ne pas

baissier la part communale de la taxe d'habitation faisant ainsi de notre ville l'une des plus taxées de la métropole de Lyon. Les propriétaires aux revenus modestes, dont une grande partie de retraités, ont du mal à supporter cette charge et certains sont contraints de quitter notre ville. Il est urgent de baisser les impôts fonciers de manière volontariste et agir sur la diminution du parc social afin de rééquilibrer les recettes.

Gisèle Halimi, la plaque de la discorde.

Le collectif des habitants « les aulnes » nous a interpellé suite à la décision unilatérale du maire de rebaptiser leur avenue, ce qui va entraîner des tracasseries administratives sans fin que connaissent ceux qui déménagent. Nous partageons également cette colère parce que le conseil municipal n'a même pas été consulté avant l'apposition de la plaque le 8 mars, fusse-t-elle symbolique. Un déni de démocratie alors qu'il nous avait semblé que le maire prônait le dialogue et la concertation pendant sa campagne. Mettre à l'honneur une avocate d'origine tunisienne, issue d'une famille juive et qui a déclaré que le voile était « le symbole de la soumission et de

l'infériorisation de la femme » est audacieux.

Le « Givordin », nouveau magazine de propagande municipale ?

Après que le maire ait pris un arrêté municipal limitant l'expression libre et l'interdiction de tracter sur le marché, la maîtrise de l'information prend des allures de propagande de campagne. Dans le numéro du mois de mars, un bilan des 8 mois de mandat en a fait sourire plus d'un, bilan par ailleurs construit de promesses et de reprise des actions de la précédente municipalité. Rien sur les diverses agressions, les caillassages des forces de l'ordre, les voitures qui brûlent, les incidents dans les collèges, etc. Ils sont nombreux à critiquer cette nouvelle ligne éditoriale. Plus que des mots et des promesses, les givordines et les givordins attendent des actes.

Tu as **17 ans**, tu es Givordin.e,  
tu as un projet professionnel  
et tu cherches **un job**  
pour cet été ?



# MON PREMIER EMPLOI

EDITION 2021



**LA VILLE DE GIVORS TE PROPOSE :**

- \* une première expérience professionnelle
- \* de soutenir ton projet professionnel
- \* de mieux connaître les services municipaux

Envoie ta lettre de motivation, le descriptif de ton projet professionnel et ton CV (avec date de naissance) avant le 30 avril 2021 à l'attention de M. le maire

✉ par e-mail à [christine.salvi@ville-givors.fr](mailto:christine.salvi@ville-givors.fr)

✉ par courrier à l'adresse de la mairie

Plus d'information au ☎ 04 72 49 18 18 (Service jeunesse)

